

Qu'est-ce que la voie verte (Green OA) ?

La voie verte (Green OA) fait référence à la publication parallèle d'une version du manuscrit dans un dépôt ouvert, ou auto-archivage. Les archives ouvertes peuvent être institutionnelles, comme notre propre [SERVAL](#), ou disciplinaires.

La publication est souvent différée (période d'embargo) et autorisée uniquement pour le manuscrit d'auteur accepté (AAM), également connu sous le nom de post-print. Ceci est le manuscrit accepté pour publication (après examen par les pairs), mais avant toute mise en page par l'éditeur.

[SHERPA/RoMEO](#) est une excellente ressource pour essayer d'apprendre la politique d'un éditeur sur l'auto-archivage. [Héloïse](#) est un service similaire disponible pour les revues francophones.

Révision #2

Créé 5 mars 2024 00:23:26 par Hamza Karmouche

Mis à jour 5 mars 2024 00:24:10 par Hamza Karmouche